

## REGLEMENT MAITRES

Samedi 6 Février	<b>2ème JOURNEE DEPARTEMENTALE MAITRES</b>	Avranches
<b>Conditions d'accès</b>		
▪ Catégories d'âge : Maîtres (25 ans et plus)	▪ Pas de grille de temps d'engagements	
<b>Engagements</b>		<b>Résultats</b>
▪ Période d'engagements extranat : du 25 Janvier au 3 Février	▪ Envoi par mail aux clubs le 7 Février	
▪ Edition des programmes : 4 Février		

### Contenu du programme

- **Epreuves individuelles**  
50 papillon, 100 nage libre, 100 brasse, 50 dos, 50 nage libre
- **Epreuves de relais**  
4 x 50 nage libre mixte

### Modalité d'engagement

Les engagements des clubs doivent être faits sur <https://www.extranat.fr> pour le 3 Février.

### Récompenses

Pas de podiums.

### Programme et horaires

Samedi 6 Février à Avranches

Ouverture des portes : 19h00

Début des épreuves : 19h45

50 papillon  
100 nage libre  
50 dos  
100 brasse  
50 nage libre  
4 x 50 nage libre mixte